This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
1817
LIBRARIES

MOLIÈRE

EN PROVINCE

ÉTUDE SUR SA TROUPE AMBULANTE

SUIVIE DE

MOLIÈRE EN VOYAGE

Comédie en un acte, en vers

PAR

BENJAMIN PIFTEAU

Avec un Portrait de MOLIÈRE, d'après MIGNARD
et quatre eaux-fortes
dessinées par MÈS, gravées par LEGENISEL

PARIS
LÉON WILLEM, LIBRAIRE-ÉDITEUR
2, RUE DES POITEVINS, 2

1879

848
M720
P63

Molière en province

MOLIÈRE EN PROVINCE

DÉSORMAIS, tout paraît avoir été dit sur Molière, cette éternelle incarnation de la raison humaine. Nous nous permettrons, cependant, de venir étudier ici, avec son mariage incidemment, la lutte qu'il eut à subir avant d'arriver au succès et à la gloire, c'est-

848
M720
P63

Molière en province

à-dire sa vie nomade à travers la France, époque la moins connue, en même temps que la plus intéressante de sa glorieuse personnalité.

On sait comment, à vingt et un ans, entraîné par une vocation irrésistible, et cachant son nom de Poquelin sous un nom d'emprunt, Molière, qui, croit-on, s'était fait recevoir avocat, débuta au théâtre. Ce fut dans la troupe des *Enfants de famille* (décembre 1642), qui joua à Paris et prit bientôt le nom d'*Illustre Théâtre*, sous lequel, après avoir débuté à Rouen, elle alla s'établir dans la salle du Jeu de Paume Métayer, près de la porte de Nesles, le 31 décembre 1643, pour passer, un an plus tard, à celui de la Croix-Noire,

au Port-Saint-Paul, puis à un troisième, rue de Buci.

La troupe de l'*Illustre Théâtre* comptait notamment, outre Molière, son véritable chef, Madeleine Béjart, âgée de quatre ans de plus que lui, avec qui il ne devait pas tarder à nouer de longues relations (1); puis, les frères de celle-ci, Jacques et Louis, et sa sœur Geneviève, et, enfin, pour nous borner là, Charles ou Denis Beys, auteur de *l'Hôpital des Fous.*

(1) Sans compter la du Parc et la de Brie; mais nous n'avons pas à étudier ici les causes physiologiques des hommages simultanés rendus par Molière à cette nouvelle espèce de trinité. Disons seulement que cette complexion amoureuse paraît être une grâce d'état des grands poëtes, témoin notamment Byron, qui n'était pas loin de pouvoir, comme don Juan, son héros, nombrer ses maîtresses à *mille e tre.*

Elle joua des tragédies, entre autres, *la Mort de Sénèque*, de Tristan l'Hermite, et *Artaxèce*, de Magnon; mais, malgré le succès qu'obtint Madeleine Béjart dans le rôle d'Épicharis de la première, on ne put tenir bien longtemps, et Molière fut même un instant emprisonné pour dettes. Devant l'indifférence du public parisien, engoué pour le moment de la comédie en général et de *Jodelet ou le Maître valet*, de Scarron, en particulier, on résolut d'aller tenter la fortune en province, où l'on devait rester douze ans, et l'on partit à la fin de 1646.

Quelle direction prit la troupe? On ne sait; mais on la trouve en 1647 à Bordeaux, où Molière aurait donné

ıe tragédie de *la Thébaïde* de sa
mposition.

L'année suivante, elle arriva à
antes dans le courant d'avril, et y
journa plusieurs années.

Voici des extraits des Registres de
Hô:el de Ville nantais qui constatent
fait, d'après M. Louis Moland :

« Du jeudy, 23e jour d'apvril 1648...
ɜ jour, est venu au Bureau le sieur
orlierre, l'un des commédiens de la
ɔupe du sieur Dufresne, qui a re-
onstré que le reste de la dite troupe
ɔit arriver ce dit jour en ceste ville,
a supplyé très heumblement Mes-
ɜurs leur permettre monter sur le

téâtre pour représenter leurs commédies.

» Sur quoy, de l'advys commun du Bureau, a esté arresté que la troupe des dits commédiens tardera de monter sur le téâtre jusques à dimanche prochain, auquel jour il sera advisé ce qui sera trouvé à propos. »

« Du dimanche, 26e jour d'apvril 1648... De l'advys commun du Bureau, deffanses sont faites aux commédiens de commancer à monter sur le téâtre jusqu'à ce qu'on aye nouvelle de sa reconvalessance (il s'agit du maréchal de la Meilleraye). »

« Du dimanche, 17e jour de may

1648... Ce jour a esté mandé et fait entrer au Bureau Dufresne, commédien, auquel a esté, par Messieurs, déclaré qu'ils entendent prendre la piece qui doibt estre demain représentée pour l'hôpital de ceste ville, ainsi qu'il a esté pratiqué cy devant aux autres troupes de commédiens. De quoy le dit Dufresne est demeuré d'accord. Et au moyen de quoy a esté arresté qu'il sera mis ordre à ce que l'argent soit reçu à la porte du Jeu de Paulme par personne que l'on commettra à cet effaict... »

On le voit, de ces extraits il résulte, en même temps, qu'il n'y avait pas alors de théâtre à Nantes, puisque la

troupe dut jouer au Jeu de Paume, et que la municipalité lui imposa une représentation pour l'hôpital de la ville ; ce qui était un *droit des pauvres* déjà ancien en France.

Maintenant, quelle était la situation de Molière dans cette troupe ? Il est donné comme comédien de la troupe du sieur Dufresne ; mais, à notre avis, cela n'indique peut-être pas nécessairement que Dufresne en fût le chef. Ce même Dufresne étant désigné ailleurs comme le régisseur, il est probable que déjà Molière était le véritable directeur, malgré le titre nominal de l'autre.

Quoi qu'il en soit, la troupe n'eut guère plus de chance au Jeu de Paume

de Nantes qu'à celui de la rue de Buci. La municipalité nantaise ayant autorisé, le 24 mai, le vénitien Ségale à organiser « jeux de marionnettes et représentations de machines », nos comédiens virent leur salle presque déserte. Cependant, il paraît qu'ils parvinrent à conquérir le public nantais, déjà difficile, et qu'ils firent de Nantes leur quartier central pendant près de deux ans.

Dans leurs excursions aux environs, ils allèrent notamment jouer à Fontenay-le-Comte, où un document découvert et publié par M. Benjamin Fillon, constate leur présence en juin. Ils se rendirent probablement dans cette dernière ville, par Clisson, pour

ne pas perdre l'occasion de visiter, en passant, le château du fameux connétable, où étaient venus Louis XI, Charles IX et Henri IV (1).

Nous les retrouvons ensuite à Angoulême, puis à Limoges. La tradition prétend, en effet, que Molière aurait été sifflé dans cette dernière ville, ce dont il se serait souvenu en composant *Monsieur de Pourceaugnac*. Ce qu'il y a de certain, c'est que pareil accident arriva plus d'une fois au grand comique, tant qu'il persista à jouer des rôles tragiques. Ajoutons, d'ailleurs, qu'il eut ceci de commun avec un autre génie plus grand que lui : nous voulons

(1) C'est sur cette probabilité que repose la donnée de *Molière en voyage*.

parler de Shakespeare, qui n'eut même jamais l'avantage de réussir complétement comme acteur, à moins que ce ne fût dans le rôle épisodique du spectre d'*Hamlet*.

La troupe était en mai à Toulouse, où elle reçut des capitouls 75 livres pour une représentation donnée à l'occasion de l'arrivée du comte de Roure, lieutenant général du roi en cette ville; en janvier suivant (1650), à Narbonne, où Molière fut parrain d'un enfant dont la mère, nommée Anne, faisait, sans doute, partie de la troupe; puis, en février, à Agen, où un registre de l'Hôtel de Ville, découvert par M. Adolphe Magen, constate que, le 13 février (1650), Dufresne, appelé dans la ville

par ordre du gouverneur, vint rendre ses devoirs à la municipalité, qui lui fit construire un théâtre dans un jeu de paume.

Peu de temps après, on faisait à Paris son retour à peu près annuel, dans le carême, époque où il n'y avait rien à faire, surtout en province.

Le neuf décembre 1652, nous retrouvons la troupe comme fixée à Lyon. C'est là que Molière, trouvant définitivement sa veine comique, qu'il avait cherchée dans diverses farces, *la Jalousie du Barbouillé, le Médecin volant,* etc., composa et fit jouer *l'Étourdi,* première pièce de lui qui soit restée (janvier 1653).

Le succès de cette pièce fut tel, que

les deux autres troupes (dont l'une dirigée par Mitalla) qui jouaient à Lyon durent plier bagage, laissant même leurs meilleurs artistes à Molière. Ce furent : une demoiselle Magdelon; un comédien-poëte, Chasteauneuf, auteur d'une farce intitulée : *la Feinte mort de Pancrace;* un autre poëte, Jean-Baptiste l'Hermite-Souliers, sieur de Vauselle, frère de Tristan l'Hermite et auteur d'une tragédie, *la Chute de Phaéton* (le comte de Modène épousa leur sœur, trompant ainsi les espérances de Madeleine Béjart, qui avait eu une fille de lui); une demoiselle de Vauselle, la femme ou la maîtresse du précédent; Cyprien Ragueneau de l'Estang, autrefois pâtissier à

Paris, rue Saint-Honoré, devenu l'homme d'affaires de la troupe, qui prit, en cette qualité, à bail, pour trois ans, un appartement dans une maison située près de celle des jésuites de Saint-Joseph de Lyon. A cette époque, paraît aussi une demoiselle Menou.

Arrêtons-nous un instant à cette dernière, qui n'était alors qu'une enfant de dix ans et qui devint, paraît-il, la femme de Molière. En effet, cette enfant avait pour véritable nom Armande-Grésinde Béjart, suivant les savantes recherches, toutes récentes, de M. Jules Loiseleur, qui ajoute qu'elle était la seconde fille naturelle de Madeleine Béjart, mais que, pour cacher au comte de Modène, alors en

exil, l'infidélité dont Armande était le fruit, Madeleine, qui espérait toujours le voir revenir à elle pour le bon motif, fit inscrire la petite comme la fille de la vieille mère Béjart, qui avait alors cinquante-trois ans et dont, en réalité, elle n'était que la petite-fille. C'est, d'ailleurs, pensons-nous, la meilleure explication du mystère qui enveloppe l'origine de la femme de Molière, que les tartufes ont osé accuser d'avoir épousé sa propre fille, quand il ne devint l'amant de Madeleine que plusieurs années après la naissance d'Armande, et quand on ne peut lui reprocher qu'une faiblesse, qu'il expia cruellement, celle d'avoir épousé à quarante ans une jeune fille de dix-neuf, qui,

quoi qu'en disent ses défenseurs, ne vit dans ce mariage qu'une satisfaction d'amour-propre et n'eut jamais aucune affection pour son mari. Ajoutons qu'à notre avis, c'est, en même temps, l'explication du silence gardé par Molière sur les « chicanoux », comme dirait Rabelais, lorsque l'immortel comique avait déjà pour s'inspirer cette admirable comédie qu'on appelle *la Farce de Maistre Pathelin*. On le comprend, en effet, il ne pouvait pas, de gaieté de cœur, s'exposer à des représailles qui, en dévoilant le faux commis par la famille d'Armande, l'eussent éclaboussé du même coup, bien qu'il y fût complétement étranger. C'est aussi pour la même raison,

évidemment, qu'il ne répondit jamais aux accusations d'inceste portées contre lui, sauf à Louis XIV, à qui il se borna à présenter son acte de mariage, où Armande est donnée comme la fille de la veuve Béjart, suite toute naturelle de la déclaration faite à sa naissance.

Cependant, les villes voisines de Lyon demandant à voir aussi *l'Etourdi*, la troupe de Molière entreprit une tournée à cet effet.

Elle alla d'abord à Vienne, en Dauphiné, où Molière se lia d'amitié avec l'académicien Pierre de Boissat, vice-bailli de la ville. Celui-ci, bien qu'ayant vingt ans de plus que notre auteur-directeur, recherchait beaucoup sa so-

ciété. « Il voulait, dit Nicolas Chorier, son biographe, que Molière prît place à sa table. Il donnait d'excellents repas et ne faisait point comme font certains fanatiques, ne le mettant pas au rang des impies et des scélérats, quoiqu'il fût excommunié. »

On sait, en effet, qu'alors les comédiens étaient excommuniés de droit, ce qui permit à Bossuet, dont les ancêtres avaient joué la comédie (comme nous le rapportons dans la première série de notre *Histoire du Théâtre en France*), d'oser s'écrier sur le cercueil de l'immortel comique, qui avait peut-être eu le tort de ne pas porter, comme lui, les lettres amoureuses du Roi Soleil :

« Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ! »

C'est à cette époque que Molière renoua des relations avec son ancien condisciple du collége de Clermont, le prince de Conti. Celui-ci se trouvait alors (entre août et octobre 1653) dans une de ses terres, au château de la Grange, près Pézenas, en Languedoc. L'abbé Daniel de Cosnac, premier gentilhomme de sa chambre, prit sur lui de mander la troupe de Molière au château. Or, juste à ce moment, arrivait à Pézenas une autre troupe, sous la direction d'un ancien charlatan du Pont-Neuf appelé Cormier, et le prince, gagné par des présents que fit celui-ci à madame de Calvimont, sa

maîtresse, prétendit avoir des engagements à son égard. « Cependant, Molière arriva, dit Cosnac lui-même, et, ayant demandé qu'on lui payât du moins les frais qu'on lui avait fait faire pour venir, je ne pus jamais l'obtenir, quoiqu'il y eût beaucoup de justice; mais M. le prince de Conti avait trouvé bon de s'opiniâtrer à cette bagatelle. Ce mauvais procédé me touchant, je résolus de les faire monter sur le théâtre à Pézenas et de leur donner mille écus de mon argent plutôt que de leur manquer de parole. — Comme ils étaient prêts à jouer à la ville, continue Cosnac, M. le prince de Conti, un peu piqué d'honneur par ma manière d'agir, et pressé par Sarrazin,

que j'avais intéressé à me servir, accorda qu'ils viendraient jouer une fois sur le théâtre de la Grange. Cette troupe ne réussit pas, dans sa première représentation, au gré de madame de Calvimont et, par conséquent, au gré de M. le prince de Conti, quoique, au jugement de tout le reste des auditeurs, elle surpassât infiniment la troupe de Cormier, soit par la bonté des acteurs, soit par la magnificence des habits. Peu de jours après, ils représentèrent encore, et Sarrazin, à force de prôner leurs louanges, fit avouer à M. le prince de Conti qu'il fallait retenir la troupe de Molière, à l'exclusion de celle de Cormier. Il (Sarrazin) les avait suivis et soutenus

dans le commencement, à cause de moi; mais alors, étant devenu amoureux de la Du Parc, il songea à se servir lui-même. Il gagna madame de Calvimont, et non-seulement il fit congédier la troupe de Cormier, mais il fit donner pension à celle de Molière. »

Ainsi, que Sarrazin fût tombé amoureux d'une femme de la troupe de Cormier, au lieu de la Du Parc, et tout le développement ultérieur du génie et du succès de Molière était entravé ou, pour le moins, retardé! On se sent pénétré d'une amère pitié, avec Sainte-Beuve, à la lecture de ce passage.

Bientôt (26 décembre), le prince de

Conti s'acheminant vers Paris, où l'appelait son prochain mariage avec Marie-Anne Martinozzi, nièce de Mazarin, la troupe de Molière quitta avec lui le château de la Grange et l'accompagna probablement jusqu'à Lyon, où elle reprit son quartier général. Il paraît que le prince de Conti avait offert à Molière de le prendre pour secrétaire, mais que le coup de pincettes du prince à Sarrazin (il était alors son secrétaire) qui fit emporter celui-ci par une fièvre chaude, engagea notre auteur à décliner un honneur si périlleux.

Quoi qu'il en soit, l'été suivant (1654), la troupe reprit ses tournées dans le Midi et se dirigea finalement vers Montpellier, où siégeaient les

États, et ce fut pendant la durée de cette session, ouverte le 7 décembre, que l'on représenta *le Ballet des Incompatibles*, dansé par des gentilshommes des États, ou de la maison du prince de Conti, et des comédiens.

De ce que Molière eut un rôle dans ce ballet (celui d'une harengère), on a conclu un peu vite qu'il était l'auteur du livret. Outre que les vers sont bien faibles pour être de lui, il paraît, à en croire un judicieux biographe, M. Moland, que ce livret serait plutôt de Joseph Béjart, qui s'occupait en ce moment de la publication d'un ouvrage sur la noblesse des derniers États du Languedoc.

Ces États durèrent près de cinq

mois, et la troupe de Molière resta tout ce temps à Montpellier, sauf quelques excursions dans les villes des environs.

Il paraît que le prince de Conti était complétement revenu de ses injustes préférences contre Molière ; car, pour le remercier et le rémunérer de ses frais, il lui accorda une assignation de 5,000 livres sur les fonds des étapes de la province. Seulement, ajoutons tout de suite que Molière eut les plus grandes difficultés à se faire payer, et qu'il n'y réussit qu'en 1658, grâce encore à l'énergie et à la persistance de Madeleine Béjart.

Cependant, Molière s'était empressé, sans attendre la fin de la ses-

sion, de reprendre le chemin de Lyon, où il signa l'acte de mariage de deux nouveaux camarades, « comédiens de M. le prince de Conti » (29 avril 1655), et où il accueillit si fraternellement, quelques mois plus tard, le fameux d'Assoucy, surnommé le *Singe de Scarron,* décoré par lui-même du titre d'*Empereur du Burlesque,* espèce d'original, à la fois, poëte, musicien et grand joueur, qui parcourait le pays un luth à la main, comme les trouvères du moyen âge, suivi de deux pages que ses amis prétendaient être des femmes, peut-être pour essayer de cacher certains goûts hétérodoxes du maître.

Nous ne savons si, pendant son sé-

jour avec Molière, ses deux premiers talents lui rapportèrent beaucoup; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le troisième le mit à peu près sans chemises. Heureusement, Molière était là. « Mais, raconte lui-même d'Assoucy, dans ses curieuses *Aventures*, comme un homme n'est jamais pauvre tant qu'il a des amis, ayant Molière pour estimateur et toute la maison des Béjart pour amie, en dépit du diable, de la fortune et de tout ce peuple hébraïque (il entend, sans doute, des joueurs qui l'avaient allégé du superflu et même du nécessaire), je me vis plus riche et plus content que jamais; car ces généreuses personnes ne se contentèrent pas de m'assister comme ami : elles

voulurent me traiter comme un parent. »

Suivant le même d'Assoucy, qui accompagna la troupe, au bout d'environ trois mois passés à Lyon, elle partit pour Avignon, où elle résida un mois, et, en novembre, arriva de nouveau à Pézenas, où avait lieu la seconde session des États et qu'elle ne quitta qu'en mai.

Ce second et long séjour dans cette petite ville, où Molière retrouva le prince de Conti, est attesté particulièrement par cette fameuse quittance de six mille livres, un des rares autographes de Molière, et le plus important, découverte récemment par M. de la Pijardière, archiviste de l'Hérault,

qui vient de reproduire l'édition originale des pièces du grand comique, sous le nom de Louis Lacour.

Voici cette quittance, copiée par nous sur l'épreuve photographique encadrée aux archives de la Comédie-Française, et qui est d'une assez jolie ronde, de moyenne grosseur :

J'ai receu de Monsieur le Secq, thrésorier de la bource des Estats du Languedoc, la somme de six mille liures à nous accordez par MM. du bureau des comptes, de laquelle somme ie le tiens quitte. Faict à Pezenas, ce quatrième iour de feburier 1656.

MOLIERE.

Quittance de six mille liures.

A propos de cette pièce rare, s'il nous est permis, à nous aussi, de dire notre avis sur la disparition étrange des autographes de Molière, le voici : Elle doit être attribué, à la fois, à une manœuvre cléricale systématique et à l'esprit étroit de sa veuve, que son gaspillage rendit bientôt presque besoigneuse et qui dut vendre jusqu'au moindre brouillon du grand comique en se félicitant de racheter, par cette odieuse trahison contre la mémoire du mort, celles qu'elle avait à se reprocher contre le vivant, et, en même temps, de gagner le ciel, tout en remplissant sa bourse, témoin, par exemple, la traduction de *Lucrèce* qu'elle vendit 600 livres au libraire Barbin, qui re-

fusa ensuite de la publier. Ajoutons que, quant aux manuscrits qui auraient été, dit-on, remis à La Grange et vendus par la veuve de celui-ci, nous pensons qu'ils étaient en assez petit nombre, ne représentant évidemment que les pièces non encore imprimées, puisqu'on ne connaît pas de pièce posthume de Molière, et qu'ils ont pu être détruits ensuite à l'imprimerie par négligence.

Dans une des fréquentes excursions que fit la troupe dans les environs de Pézenas, Molière, passant à cheval entre Bélarga et Saint-Pons-de-Mauchiens, laissa tomber sa valise. Quand, bientôt, il s'aperçut de l'accident et revint sur ses pas, il était trop

tard : une paysanne avait recueilli et caché l'objet perdu, et c'est en vain qu'il l'interrogea, tant elle se montra bonne comédienne, sans avoir pris de leçons de lui. Comme ses compagnons le pressaient de recommencer les recherches : « A quoi bon? dit-il, je viens de Chignac, je suis à Lavagnac, j'aperçois le clocher de Montagnac : au milieu de tous ces *gnacs*, ma valise est perdue. »

Nous ne pouvons quitter Pézenas sans dire un mot de la boutique du barbier Gély, où Molière allait observer sur le vif, dans un fauteuil que l'on a conservé précieusement et qui a figuré au *Musée Molière*, organisé en 1873, singulière espèce de coffre-fort

dont le siége est percé de deux trous, l'un pour les pièces de cuivre, l'autre pour celles d'argent, et qui servait de caisse à maître Gély. Il arriva même à Molière, dans cette boutique, une gracieuse aventure qu'on nous saura gré de raconter d'après M. Jules Loiseleur.

Une jeune fille de Pézenas vient un jour, une lettre à la main, prier un habitué de la lui lire. Elle s'adresse à Molière, qui, à la lettre ridicule de son amoureux, soldat dans les armées du roi, substitue instantanément une épître émouvante. Le jeune homme vient d'assister à une bataille, où il a eu le bras cassé. La pauvre enfant éclate en sanglots ; mais elle se calme aussitôt :

le blessé est déjà en pleine convalescence. Joie de la jeune paysanne. Hélas ! ce n'est qu'un éclair : une grande dame, qui l'a soigné, s'est éprise de lui et songe à l'épouser. La jeune fille va s'arracher les cheveux de désespoir. « Attendez, dit Molière, il y a un *post-scriptum*. » Et il lit que le soldat, se rappelant les serments qu'il a faits à sa payse, a repoussé les offres brillantes de la grande dame et qu'il s'occupe d'obtenir un congé de convalescence pour venir l'épouser. Finalement, transport de bonheur de la jeune fille : elle saute au cou du lecteur, qui lui rend la lettre en lui disant mystérieusement de ne la montrer à aucune autre personne, des choses intimes

qu'elle contient pouvant la compromettre. Certes, la jeune fille fut tristement désabusée plus tard; mais elle dut être reconnaissante à Molière, qui lui procura peut-être les plus émouvants souvenirs de sa vie.

En quittant Pézenas, la troupe se rendit à Narbonne, où d'Assoucy se sépara d'elle pour aller s'échouer à Marseille dans une triste aventure. Molière, qui revenait dans cette ville pour la troisième fois (à la première, en 1642, il suivait Louis XIII en qualité de valet de chambre), descendit dans l'auberge des Trois-Nourrices, qui avait reçu, vers 1540, son aïeul en esprit, maître François Rabelais, dont le scénario de la *Morale comédie de*

celui qui avait épousé une femme mute, lui inspira probablement son *Médecin malgré lui*.

La troupe retourna-t-elle un instant à Lyon, en attendant d'aller à Béziers, où les États s'ouvrirent le 17 novembre 1656? On l'ignore; tout ce que l'on sait, c'est que ce fut dans cette dernière ville qu'eut lieu la première représentation du *Dépit amoureux*, comme le constate le Registre de la Grange, où on lit : « Cette pièce de théastre a esté représentée pour première fois aux Estats de Languedoc, à Béziers, l'an 1656, Monsieur le comte de Bioule, lieutenant du Roy, président aux Éstats. »

Un succès complet accueillit cette

nouvelle comédie de Molière, comme, deux ans plus tard, à Paris, sur le théâtre du Petit-Bourbon. C'était aussi à peu près la seule ressource de la troupe; le prince de Conti, son protecteur habituel, ayant quitté le pays dès le printemps de 1656, pour se rendre à la Cour, où il resta longtemps.

Molière essaya bien de s'assurer une nouvelle gratification de 6,000 livres en faisant distribuer gratuitement des billets d'entrée aux députés des États; mais l'assemblée le prit de très haut, et, par décision du 6 décembre 1656, qui fixe probablement la date de la première représentation du *Dépit amoureux*, lui fit notifier par l'archer du roi, en la prévôté de l'hôtel, « d'a-

voir à retirer les billets distribués et faire payer, s'il leur semblait bon, les députés qui iraient à la comédie, défendant expressément à Messieurs du bureau des comptes de, directement ou indirectement, accorder aucune somme aux comédiens, et aux trésoriers de la Bourse de payer, à peine de pure perte et d'en répondre à son propre et privé nom. »

Justement froissé d'une pareille réponse, Molière quitta presque aussitôt Béziers et partit pour Lyon, où un nouveau et complet succès du *Dépit amoureux* le consola des procédés des députés aux États. Le 19 février 1657, notamment, il donna au profit des pauvres une représentation qui rapporta

234 livres 2 sols et 3 deniers à l'hospice (déduction faite de 14 louis pour les acteurs), somme relativement importante et qui atteste un public nombreux.

De Lyon, la troupe passa à Nîmes, où un document constate la présence de Madeleine Béjart, le 12 avril 1657; puis, à Orange et à Avignon. C'est dans cette vieille cité papale que Molière retrouva son ancien camarade Chapelle, qui voyageait avec Bachaumont, et qu'il rencontra le peintre Mignard, revenant d'Italie, qui fit son portrait et avec qui il contracta une amitié durable.

Cependant, sentant son rude apprentissage fini, Molière songea à abor-

der un théâtre plus digne de lui, c'est-à-dire à retourner enfin à Paris. Ce ne fut pas toutefois, paraît-il, sans une assez longue hésitation qu'il mit ce retour à exécution. Ainsi, après être remonté d'abord jusqu'à Dijon, où, le 15 juin, la municipalité lui accorda la permission de donner des représentations au tripot de la Poissonnerie, à la charge de verser 90 livres pour les places et de subir un tarif, on le voit retourner achever l'année à Lyon, suivant son habitude. Le fait est constaté par une délibération de l'aumône générale de cette ville (actuellement l'hospice de la Charité), en date du 6 janvier 1658, qui préleva sur la boîte du bureau 18 livres tournois pour être données à la

veuve d'un sieur Vérand, contrôleur de la douane, sur la recommandation charitable de « demoiselle Bijarre (*sic*), comédienne. »

Molière fit ses adieux à Lyon en donnant, le 27 février 1658, au profit des pauvres, une représentation qui rapporta 101 livres 4 sols, et alla passer le carnaval à Grenoble, où il toucha enfin la fameuse assignation de 5,000 livres sur les étapes dont nous avons parlé.

Quel chemin prit la troupe en quittant Grenoble? On ne sait; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'on la retrouve au mois de juin suivant à Rouen, où, quinze ans auparavant, Molière avait fait ses premiers débuts,

et où elle se rencontra avec une autre troupe, celle de du Croisy. Des documents constatent deux représentations données dans cette ville par la troupe de Molière : la première en juin, la seconde en août.

De Rouen, où il passa l'été, Molière fit plusieurs voyages à Paris pour s'y préparer un retour définitif et un établissement durable, peut-être, comme le suppose M. Jules Loiseleur, par le crédit de son ami Mignard, alors très en faveur auprès du cardinal Mazarin.

Quoi qu'il en soit, Molière sut gagner le patronage de Monsieur, qui avait aidé l'*Illustre-Théâtre* naissant, et qui le présenta au roi, son frère, et

à la reine-mère, et, le 24 octobre (1658), il jouait devant toute la Cour, avec sa troupe, *Nicomède* et *le Docteur amoureux*, sur un théâtre que Louis XIV avait fait dresser au vieux Louvre, dans la salle des Gardes, appelée maintenant la salle des Cariatides.

Ce jour-là le grand comique avait gagné définitivement sa cause. Il obtint de se fixer au Petit-Bourbon (l'ancien hôtel Bourbon, située près le Louvre, devant St-Germain-l'Auxerrois), où il alterna avec la troupe italienne qui y était déjà installée, et où il donna *l'Étourdi*, *le Dépit amoureux*, ses anciennes pièces, puis, une nouvelle, *les Précieuses ridicules*, qui

devait consacrer sa réputation, en attendant sa gloire, qui était proche.

Et maintenant notre humble tâche est terminée. Nous resterons sur le seuil éclatant de cette gloire, pendant qu'il y entre pour jamais.

Molière en voyage

COMÉDIE EN UN ACTE, EN VERS

NSPIRÉ *par la vie nomade de Molière, j'ai composé un à-propos en un acte, en vers, pour la naissance du grand comique, sous le titre de* Molière en voyage.

Cet à-propos n'est pas, paraît-il, ar-

rivé à propos à l'Odéon, où je l'avais présenté.

Je ne l'en donnerai pas moins ici, à la suite de mon étude intitulée : Molière en province.

On jugera cette petite pièce, qui a pour premier tort de n'avoir pas vu le feu de la rampe.

PERSONNAGES

—

MOLIÈRE.
LE COMTE DE BARRIN
JEAN.
LE BAILLI.
MATHURIN.
UN PAYSAN.

MADELEINE BÉJART.
LOUISETTE.
FRANÇOISE.

En Vendée, au printemps de 1648.

MOLIÈRE EN VOYAGE

COMÉDIE EN UN ACTE, EN VERS

Le bord d'une rivière. — Au fond, un rocher s'avançant et formant une grotte avec un banc naturel, la « grotte d'Héloïse ». — De chaque côté des arbres. — Entrée à droite et à gauche.

SCÈNE PREMIÈRE

LOUISETTE, *arrivant lentement par la gauche.*

Je vais m'ensevelir dans mon dernier chagrin!
Il le faut, ce beau jour doit éclairer ma fin!

(*Montrant la grotte de la main.*)

C'est là, dans cette grotte, où l'on dit qu'Héloïse,
Loin dans les anciens temps, s'est bien souvent assise,
Qu'autrefois, avec Jean, je cherchais un abri,
Tandis que, dans le bois, notre troupeau chéri
Se dispersait au loin, courant à l'aventure.
Temps heureux! Je disais : « Me voilà sa future! »
Hélas! et cependant jamais un mot d'amour
Ne me fut dit par lui. C'est aussi...

(*Entre Jean, par la droite.*)

SCÈNE II

LOUISETTE, JEAN.

JEAN, *étonné.*

Tiens! Bonjour!

LOUISETTE, *de même.*

Bonjour, Jean! Vous ici! qu'est-ce qui vous amène?
(*A part.*)
Il parlera peut-être!

JEAN, *embarrassé.*

Oh! rien : je me promène.

LOUISETTE, *lui montrant la grotte.*

Voulez-vous sur ce banc vous reposer un peu ?

JEAN, *à part.*

C'est pourtant le moment! Mais la force! Mon Dieu!

(*Haut.*)

J'en aurais bien besoin; seulement...

(*Il s'arrête.*)

LOUISETTE.

Qu'est-ce à dire?
Auriez-vous peur de moi? C'est sûrement pour rire!

(*Lui prenant la main.*)

Allons, venez! je veux!

JEAN, *se laissant mener.*

Vous le voulez? c'est bien.

(*Tous deux s'asseyent sur le banc du rocher.*)

LOUISETTE, *à part.*

A son tour maintenant; car tout cela n'est rien,
Et pourtant je ne puis aller plus loin, moi, fille!

JEAN.

Avez-vous ces deux jours travaillé de l'aiguille?

LOUISETTE, *à part.*

Comme c'est donc aimable!

(*Haut.*)

Oui. Pourquoi? Croyez-vous
Que je ne fasse rien quand je reste chez nous?

JEAN.

Non, je ne le crois pas; car, petite bergère,
On vous donnait déjà pour bonne ménagère.

LOUISETTE, *ironiquement.*

Cela m'a bien servi!

JEAN, *continuant,*

Même je me disais...

LOUISETTE, *interrompant.*

Quoi donc, Jean? Qu'à coup sûr, n'est-ce pas? je serais
Une épouse passable?

JEAN, *naïvement.*

Oh! non. Qu'en votre armoire
Tout devait être en ordre et sans trou!

(*A part.*)

Quelle histoire!

Jamais je n'oserai lui conter mon tourment.

LOUISETTE, *ironiquement.*

Je vous sais vraiment gré de votre compliment!

(*Reprenant.*)

Cela ne me dit pas pourquoi, dans la semaine,
Vous faites promenade, ainsi qu'une âme en peine,
Au lieu d'être au travail.

(*A part.*)

Tâchons de le piquer!

JEAN.

C'est cruel! Et pourtant je pourrais répliquer
Que vous faites de même et que j'ai pour excuse
Un chagrin qui me ronge et qu'il faut que j'abuse...

LOUISETTE, *interrompant.*

Pauvre ami! dites-moi quel est ce désespoir!
Peut-être qu'à nous deux nous pourrions bien y voir!

JEAN, *continuant.*

Tandis que vous, peut-être, avez dans cette affaire,

J'ai peur de tomber juste, une raison contraire.

LOUISETTE, *à part.*

Que veut-il donc me dire? est-ce qu'il est jaloux?
Voyons un peu! voyons!

(*Haut.*)

Il est des rêves doux,
Comme il en est d'amers, et vous devez comprendre
Qu'il me serait permis...

JEAN, *interrompant, se levant et venant en avant.*

C'est assez vous entendre!
Les miens attristeraient ceux qu'on lit dans vos yeux!

(*A part.*)

Qui l'eût dit! Louisette! Ah! c'est pour mes adieux!
Un rendez-vous! Qui sait? avec le nouveau comte,
Venu déjà peut-être!

LOUISETTE, *à part, se relevant et s'avançant aussi, avec tristesse.*

Hélas! je lui fais honte!
Voilà le résultat de mon invention!

(*Haut.*)

Si ce n'était pas vrai!

JEAN.

Je vois l'intention!
Ne prenez pas la peine ainsi de contredire
Votre premier aveu!

LOUISETTE.

Jean! laissez-moi tout dire!

JEAN.

Tout? J'en sais bien assez pour ne douter de rien!

LOUISETTE.

De grâce, écoutez-moi! car ce triste entretien
Peut-être est le dernier!

JEAN.

J'attendais la nouvelle
Depuis que, tout à l'heure, en me cherchant querelle,
Vous m'avez dit...

LOUISETTE, *interrompant.*

Oh! Jean! vous ne voulez donc pas
Comprendre que si j'aime...

JEAN, *de même.*

On vient! J'entends des pas!
On descend le coteau! S'il allait nous surprendre,
Celui que vous aimez!

(*A part.*)

Je ne dois plus attendre,
Puisque mon espérance est tuée à jamais!

(*Il sort précipitamment par la gauche.*)

SCENE III

LOUISETTE, *restée seule, courant après Jean.*

Écoutez-moi! pitié!

(*S'arrêtant, accablée.*)

C'est fini désormais!

Il me fuit, me méprise! et quand c'est lui que j'aime!

Mourir ainsi! Pourquoi, dans ma douleur extrême,

Ai-je pu l'égarer!

(*Montrant le fond, à gauche.*)

Allons, la Sèvre est là,

Prête à me recevoir!

(*Allant s'agenouiller à gauche de la grotte.*)

Prions d'abord!

(*Entre Molière, par la droite.*)

SCÈNE IV

LOUISETTE, MOLIÈRE.

MOLIÈRE, *s'arrêtant et montrant la grotte.*

Voilà!
J'ai trouvé le premier cette grotte amoureuse.
Madeleine est perdante : en bonne parieuse,
Elle tiendra, j'espère, à payer son enjeu :
Quatre jours de répit dans son humeur! C'est peu;
Mais j'en serai content si cela peut suffire
A trouver une pièce et surtout à l'écrire,
Et même, comme échange, elle aura mon pari :
Du vrai point d'Alençon, quand on l'eût enchéri,
Pour se faire au plus tôt une ample collerette
Et border son corsage, un rêve de coquette!

LOUISETTE, *se relevant.*

Mon Dieu! pardonnez-moi de me donner la mort;
Mais vous savez, hélas! que c'était dans mon sort!

MOLIÈRE, *se retournant.*

Arrêtez, malheureuse!

(*Il se précipite vers Louisette, la saisit et l'entraîne en avant.*)

Ainsi, dans la rivière
Vous alliez vous jeter! Vous êtes donc sans mère?
Vous n'avez donc personne à qui ce fût un deuil?
Personne pour pleurer près de votre cercueil?

LOUISETTE, *embarrassée.*

Monseigneur, vos bontés me font toute confuse!
Pardon! Si, j'ai mon père, et c'est ce qui m'accuse;
Car il n'a plus que moi; mais, dans mon désespoir,
Je n'aurais pas la force...

MOLIÈRE, *interrompant*

Enfant! puis-je savoir
L'objet de vos chagrins?

LOUISETTE.

Monseigneur, oh! je n'ose!...

MOLIÈRE, *interrompant.*

Au « monseigneur », d'abord, souffrez que je m'oppose.
Dites : monsieur tout court; bien mieux encore : ami.
Achevez maintenant : je devine à demi.

LOUISETTE, *à part.*

Pour le nouveau seigneur, et qui pourrait-il être
Si ce n'était pas lui? quelle bonté!
(*Haut.*)
Peut-être,
Si j'étais chez mon père...

MOLIÈRE, *interrompant.*

Oui, vous avez raison.
Venez! je vous rendrai sauvée à la maison.
Montrez-moi le chemin.

(*Il lui offre le bras. — Entrent, par la gauche, Madeleine Béjart et Jean.*)

SCÈNE V

LES PRÉCÉDENTS, MADELEINE, JEAN.

JEAN, *à part.*

C'était dans l'évidence !
Ce doit être le comte!

LOUISETTE, *de même.*

Ah! son indifférence
S'explique maintenant! La dame du château!
Sans doute, c'est bien elle!

MOLIÈRE, *voulant prendre la main de Madeleine.*

Eh bien! c'est moi!...

MADELEINE, *interrompant et le repoussant.*

Tout beau

Je ne m'étonne pas que vous m'ayez fait faire
Tout à l'heure un pari! C'était bien votre affaire
D'être seul à chercher!

(*S'inclinant ironiquement.*)

Sincères compliments!

MOLIÈRE.

Sur quoi?

MADELEINE.

Sur votre goût! sur vos arrangements!

MOLIÈRE.

Ah! ceci maintenant! Cessez, je vous en prie!
Je ne pourrais répondre à la taquinerie!

MADELEINE, *continuant.*

A Clisson, dans l'auberge, à notre déjeuner,
Vous sortez dans la cour, et j'entends ricaner.
C'était ce rendez-vous que vous donniez, je pense,
A quelque chambrière, avec ou sans dépense!

MOLIÈRE.

Madeleine, de grâce! est-ce que vous rêvez!

JEAN, *qui s'est approché de Louisette, à demi-voix.*

Moi qui vous aimais tant!

LOUISETTE, *aussi à demi-voix, avec reproche.*

Moi donc! Mais c'est assez
De vous voir avec elle!

MADELEINE, *reprenant et montrant Jean.*

Aussi bien, ce jeune homme,
Qu'au bois j'ai dépendu, me répétait...

MOLIÈRE, *interrompant.*

En somme,
Que prétendez-vous dire?

MADELEINE, *achevant.*

« Elle l'attend là-bas! »

MOLIÈRE.

Qui donc?

MADELEINE.

Eh! son amant!

MOLIÈRE, *impatienté.*

Quel est tout ce fatras ?
Ainsi, vous m'accusez? vous me croyez coupable
D'être d'un rendez-vous? Soupçon bien regrettable !
Vous allez le comprendre !

MADELEINE.

Oh ! je vous sais très fort
Enintrigues d'amour; mais vous me faites tort
Si vous croyez aussi que votre comédie
Pourra m'abuser. Non !

MOLIÈRE.

C'est une maladie !
Écoutez donc, au moins !

MADELEINE.

C'est juste ! à votre tour :
J'ai donné la réplique. Un mot. Pas de détour.
C'est mauvais au théâtre !

MOLIÈRE, *simplement.*

Ainsi me faire injure,

SCÈNE VI.

LES PRÉCEDENTS, LE BAILLI.

LE BAILLI, *s'avançant jusqu'à Molière et le saluant cérémonieusement.*

Ave!

(*Se relevant et s'épongeant le front.*)

Le temps est étouffant!

MOLIÈRE, *à part.*

Que me veut ce bailli ?

LE BAILLI, *s'inclinant de nouveau.*

Sachant votre passage,
Par vos gens, attablés dans l'auberge, au village,

A bien se rafraîchir...

(*A part.*)

Mon Dieu! qu'ils sont heureux!

(*Haut, continuant.*)

Je me suis empressé de savoir auprès d'eux
Où vous étiez allé...

MOLIÈRE, *interrompant.*

D'abord, je dois vous dire
Que ce sont des amis.

LE BAILLI.

Monseigneur voudrait rire
D'un malheureux bailli! N'ai-je pas entendu?
De maître ils vous traitaient.

MOLIÈRE.

Vous avez confondu.
Enfin, que voulez-vous?

LE BAILLI.

Vous faire une harangue,
Comme c'est mon devoir.

MOLIÈRE, *à part*

Qu'il avale sa langue!

A quoi rime ceci ?

LE BAILLI, *solennellement.*

Célèbre descendant

D'une illustre maison!

(*Il s'arrête, comme pour juger de l'effet.*)

MOLIÈRE, *à part.*

C'est un fâcheux pédant!

(*Haut.*)

Célèbre! au jour peut-être où chacun n'est qu'uneombre;

Et quant à ma maison...

LE BAILLI, *continuant.*

Comme, après la nuit sombre,

On voit naître l'aurore, annonçant le soleil,

Ainsi, pour le pays, vous êtes un réveil,

Que dis-je? une naissance au bonheur, à la joie,

A l'heureuse abondance, aux jours d'or et de soie.

Oui, nous sommes certains que votre seul désir,

Je puis ajouter même : et votre seul plaisir,

En venant parmi nous, sont que chaque famille
Puisse... puisse...

(*Il s'arrête, cherchant son idée.*)

MOLIÈRE, *plaisamment.*

Achevez! S'il faut que j'apostille
Vos souhaits, dites-les! Parlez!

LE BAILLI, *reprenant, tout d'une haleine.*

Puisse bientôt,
Cela me vient enfin, mettre la poule au pot!

(*Il s'essuie le front d'un air satisfait.*)

MOLIÈRE, *avec une gravité comique.*

Les vœux que vous formez n'obligent qu'Henri-Quatre,
Et je ne le suis pas : il faut donc en rabattre.

(*Le saluant cérémonieusement.*)

Je n'en reste pas moins, dans mes humbles moyens,
Prêt à vous obliger pour vos concitoyens.
Venez à Fontenay, nous devons nous y rendre,
Et gratuitement, vous nous pourrez entendre,
Et mes amis et moi, de même que nous voir,
Dans une comédie.

LE BAILLI, *stupéfait, à part.*

Hein! que dit-il!

(*Haut, s'excusant.*)

Vouloir,

Pour moi, ne suffit pas. J'ai ma femme et ma charge :
Je ne puis m'absenter.

MOLIÈRE, *plaisamment.*

C'est à votre décharge :

Vous êtes excusé.

LE BAILLI, *s'inclinant gravement.*

Merci de vos bontés!

(*Reprenant.*)

Et puis, si Monseigneur, dans ses joyeusetés,
De retour au château, donne la comédie,
J'en pourrai profiter.

(*Entre vivement un paysan, par la droite.*)

SCÈNE VII

LES PRÉCÉDENTS, UN PAYSAN.

LE BAILLI, *au paysan, précipitamment.*

Qu'est-ce? un grand incendie
A-t-il donc éclaté, que tu viens en coureur?

LE PAYSAN, *essoufflé.*

Non; mais c'est pis encore !Oh! Monsieur, quelle erreur?

LE BAILLI.

Une erreur? Et laquelle? et qui donc l'a commise?

LE PAYSAN.

Qui? Pardi! vous!

LE BAILLI, *interrompant.*

Moi-même?

LE PAYSAN.

En faisant la sottise
De chercher par ici notre seigneur nouveau!

LE BAILLI.

Insolent!

(*Reprenant.*)

Pas possible! il était au château?

LE PAYSAN.

Non, voilà qu'il arrive! Il est dans le village,
Où Madame a voulu goûter notre laitage.

LE BAILLI, *perdant la tête.*

Lui? lui? le vrai? Mon Dieu!

(*A Molière.*)

Pour vous, triste imposteur,
S'il est des tribunaux!...

(*Il achève par un geste de menace et sort follement.*)

LE PAYSAN, *à part,*

Quel bailli disputeur!
Le vin qu'on s'est versé, c'est clair, il faut le boire!

(*Il sort derrière le bailli.*)

SCÈNE VIII

LES PRÉCÉDENTS, *moins le Bailli et le Paysan.*

MOLIÈRE, *à part, plaisamment.*

Ah! bien! je comprends donc cette nouvelle histoire!
Tandis que je nageais en pleine illusion,
Et que mes seuls habits faisaient confusion,
J'étais seigneur et maître au fond de sa croyance!
Le plus bête des deux n'est pas celui qu'on pense!
(*Haut.*)
Madeleine, pardon! mais vous voyez comment
Je viens d'être berné pendant un long moment.

MADELEINE.

Berné, c'est bien le mot. Vous aviez cru peut-être

Que vous étiez connu de cet homme champêtre!

MOLIÈRE.

Je confesse humblement que le trompé, c'est moi.

(*Reprenant.*)

Maintenant, revenons. Perdu dans mon émoi,
J'avais tout oublié :

(*Montrant Jean et Louisette.*)

Vous et leur aventure.
Il faut pourtant sortir de cette affaire obscure;
J'entends pour vous; car, moi, je crois voir assez clair
Qu'ils s'aimaient sans le dire.

MADELEINE.

Encore un conte en l'air!

(*A Jean.*)

N'est-ce pas, mon garçon, que votre Louisette
Savait bien votre amour, quoiqu'elle fût muette
Sur le sien?

JEAN.

Pardonnez! si Louisette sait
Mon amour par quelqu'un, ce n'est pas de mon fait.

MADELEINE, *à part.*

Oh! le grand imbécile!

LOUISETTE, *de même.*

Il m'aimait sans le dire!
De même je l'aimais!

MOLIÈRE, *à Madeleine.*

J'avais pu le prédire,
(*Montrant Louisette.*)
Et croyez sûrement qu'aussi, de son côté...

(*Entrent vivement, par la droite, Mathurin et Françoise.*)

SCÈNE IX

LES PRÉCÉDENTS, MATHURIN, FRANÇOISE.

LOUISETTE.

Mon père!

MATHURIN, *allant à elle.*

En quelle angoisse, enfant, tu m'as jeté!

FRANÇOISE, *courant à Jean.*

Mon cher fils! d'où viens-tu?

JEAN, *embarrassé.*

Pardon! pardon, ma mère!
Je ne le ferai plus!

MATHURIN, *à Louisette.*

Nicolas, mon compère,
Ce matin nous a dit que, sur le bord de l'eau,
Tu marchais en pleurant!

FRANÇOISE, *à Jean.*

Toi, que, sur le coteau,
Le long de nos vieux bois, tu tenais une corde,
Comme un malheureux qui!... Mon Dieu! miséricorde!
Je n'ose pas y croire! Oh! pourquoi donc mourir?

MATHURIN, *à Louisette.*

Et pourquoi tous les deux? C'était donc pour couvrir
Une honte, ma fille?

LOUISETTE.

Oh! mon père, un tel doute!
Contre moi! contre lui!

(*Elle se cache la figure dans ses mains.*)

MOLIÈRE, *à part.*

D'après ce qu'il redoute,
Il connaissait l'amour de ces deux enfants-là!

MATHURIN.

Vous étiez si naïfs, qu'à mettre le holà
Je n'ai pas pensé; mais...

MOLIÈRE, *interrompant, à Mathurin.*

Mon ami, faites trêve
A de pareils soupçons, qui resteront un rêve.
Cédez-moi votre droit; laissez-moi les gronder
Comme ils l'ont mérité, pour bien les amender.

MATHURIN.

Si je vous connaissais...

MOLIÈRE, *interrompant.*

Par l'œuvre on connaît l'homme.
La question n'est pas dans le mot qui nous nomme :
Elle est dans l'action et surtout dans le but.

MATHURIN, *à lui-même.*

Je voudrais bien comprendre! Enfin, c'est le début!

MOLIÈRE.

La suite dira tout.

(*A Louisette et à Jean.*)

Donc, pour vous, jeune fille,
Pour vous, pauvre jeune homme, en vain le soleil brill
En vain le gai printemps s'est couronné de fleurs
Émaillant le gazon de leurs mille couleurs ?
Les parfums pénétrants qui flottent dans la brise
Douce émanation dont toute l'âme est prise,
Vous ne les sentez pas? Ce zéphir caressant
Qui, comme un divin souffle, à l'oreille, en passa
Murmure les amours de toute la nature,
Vous ne l'entendez pas? Là-haut, dans la ramure
Ces artistes ailés, ces chanteurs gracieux,
Qui les traduisent tous en sons harmonieux,
Pour vous sont sans ramage? Enfin, dans toute cho
De la vie en ce monde ignorant chaque cause,
Vous voulez vous enfuir
(*Montrant la voûte du cie*
De ce temple azuré?

FRANÇOISE, *à demi-voix, à Mathurin.*

Il parle quasi mieux que monsieur le curé !

MOLIÈRE, *continuant.*

A votre âge béni les bonheurs vont par troupe.

Enfants, oh! croyez-moi, ne brisez pas la coupe
Avant d'avoir, au moins, mis les lèvres aux bords,
Si vous ne voulez pas partir avec remords!
Eh! quoi! jeunes amants, quand vous avez dans l'âme
Un amour saint et pur, cette céleste flamme
Qui de Dieu même émane et dans notre ombre luit,
Aveugles, vous voulez vous jeter dans la nuit!
Non! vos cœurs, pleins d'amour, s'élançaient l'un vers l'autre:
Que vos cœurs soient unis!

MADELEINE, *à demi-voix, ironiquement.*

On dirait un apôtre!

MOLIÈRE, *aussi à demi-voix, à Madeleine.*

Puissé-je convertir!

(*Il cause bas avec elle.*)

MATHURIN, *à demi-voix, à Françoise, montrant Molière.*

C'est sa religion!

FRANÇOISE, *répondant de même.*

Quoi? Va-t-il nous donner sa bénédiction?

MATHURIN, *haussant les épaules de même.*

Eh! non! c'est un pasteur! il ne peut pas!

JEAN, *qui a entendu, à part, en se pressant le cœur.*

N'empêche!
Tout ça m'a touché là m ieux qu'à l'église un prêche!

LOUISETTE, *aussi à part.*

Pourvu que tout finisse au gré de mon désir!

MOLIÈRE, *reprenant, à Mathurin et à Françoise.*

A vous deux à cette heure! Il est temps de choisir,
Si vous ne voulez pas qu'on recommence encore
A vouloir se détruire! Ici, je vous implore!
Vos enfants s'adoraient, sans se l'être avoué :
Vite! mariez-les! que tout soit dénoué!

MATHURIN.

Mais peut-être...

FRANÇOISE.

Il faudrait...

(*Entre par la droite, le comte de Barrin.*)

SCÈNE X

LES PRÉCÉDENTS, LE COMTE DE BARRIN.

LE COMTE, *allant à Molière, avec reproche.*

Ah! pardieu! c'est aimable
A toi, mon cher poëte!

MOLIÈRE.

En quoi suis-je coupable,
Cher comte, ami très cher?

LE COMTE.

En me faisant courir
Après toi dans les champs.

MOLIÈRE.

Comte, je veux mourir
Si je comprends comment dans ses lointains parages
Je te trouve et pourquoi jusque dans ces bocages
Tu viens à ma recherche!

LE COMTE.

Eh bien! tu vas le voir
La chose est pourtant simple. Il venait de m'échoir,
Par la mort d'un cousin, le domaine où nous sommes,
Avec un vrai château, rêve des gentilshommes.

MOLIÈRE.

Je crois bien! le château d'Olivier de Clisson!
De ce guerrier fameux pour être à l'unisson,
Il ne te manque plus que la connétablie!

LE COMTE, *plaisamment.*

Sois sûr que, pour me plaire, on l'aurait rétablie!

(*Continuant.*)

Or, la veille, on m'avait trahi chez Marion:
Il me fallait quand même une distraction.
Je la vis en venant dans ma gentilhommière

Me mettre au vert pendant la saison printanière.
Je pars à l'instant même. A Nantes, vingt discours
M'apprennent ton passage. On dit que ton parcours
T'amène par ici; que tu n'as, comme avance,
Que peu d'instants sur moi; que, selon l'apparence,
Je pourrai te rejoindre avant d'être arrivé
A destination. Je brûle le pavé.
J'arrive: tes amis, restés dans le village,
Me font savoir le but de ton pèlerinage.
J'abandonne ma femme, et j'accours. Et voilà!

(*Reprenant plaisamment.*)

Hein! la narration que je t'ai faite là
Est-elle assez rapide et comme, en rhétorique,
On nous en demandait, dans la noire boutique
Où pendant trop longtemps nous fûmes écoliers?

MOLIÈRE, *plaisamment aussi.*

Les maîtres en discours ne sont que des bacheliers
Auprès de toi, mon cher!

(*Reprenant, simplement.*)

Merci de ta poursuite!
Merci du fond du cœur!

LE COMTE.

Maintenant, tout de suite
Je t'emmène chez moi, mon ami Poquelin...
Je veux dire Molière ! Ainsi donc tu mis fin
Au nom de tapissier pour un nom de théâtre,
Presque illustre déjà ?

MOLIÈRE.

Si je m'opiniâtre,
Crois-moi, dans un chemin si pénible à gravir,
C'est la vocation...

LE COMTE, *interrompant de la voix et du geste.*

Tu parles à ravir;
Mais, je t'arrêterai; car, tout à l'heure, à table,
Le moment pour causer sera plus convenable.
Allons, vite !

MOLIÈRE.

A l'instant; mais il te faut savoir
Qu'ici même, mon cher, j'achevais par devoir
Une pièce touchante et que ton équipée
Avant son dénoûment l'a brusquement coupée.
Souffre donc...

LE COMTE, *interrompant.*

Une pièce! Ah! ah! nous allons voir!

MOLIÈRE.

Et tu vas l'applaudir!

(*A Mathurin et à Françoise.*)

Ainsi le désespoir
De vos pauvres enfants va se changer en fête?
Au plus tôt, n'est-ce pas? leur union s'apprête?
C'est convenu?

(*Entre vivement, par la droite, le Bailli.*)

SCÈNE XI

LES PRÉCÉDENTS, LE BAILLI.

LE BAILLI, *avec joie.*

Merci ! j'ai donc trouvé, mon Dieu !

MOLIÈRE, *à part.*

O pauvre dénoûment !

LE BAILLI, *au comte.*

Je vous cherche en tout lieu,
Monseigneur notre comte !

LE COMTE, *avec hauteur.*

Et que me veut cette bête ?

LE BAILLI, *à part.*

Celui-là, c'est le vrai, car il est malhonnête!

(*Haut, humblement.*)

Je suis votre bailli; je venais vous offrir...

LE COMTE, *interrompant.*

Quoi donc? Achève vite! ou prends garde d'aigrir
Toute ma belle humeur!

LE BAILLI, *s'empressant, solennellement.*

Comme, après la nuit sombre,
On voit naître l'aurore...

LE COMTE, *interrompant.*

Assez! Je suis du nombre
De ceux qui n'aiment pas moutarde après dîner.
Ta harangue a tardé: tu peux la rengaîner!

MOLIÈRE, *au comte.*

D autant mieux, cher ami, qu'elle est déjà connue,
Ayant ici fêté mon humble bienvenue.

LE COMTE, *à Molière.*

Que me dis-tu donc là?

MOLIÈRE.

Qu'avant toi j'eus l'honneur
De ce discours brillant; que j'en sais la teneur.

LE COMTE, *avec une feinte gravité.*

Tudieu ! comment cela Toi, Molière, faussaire!
Tu faisais le seigneur! oh! criminelle affaire!
Ces hommages pour moi, tu les volais!

MOLIÈRE.

Pour toi?
Le vrai, c'est qu'ils n'étaient ni pour toi ni pour moi,
Mais bien pour Henri-Quatre.

LE COMTE.

Ah! bah! comment?

MOLIÈRE.

La preuve
C'est qu'ils ont rappelé sa promesse, un chef-d'œuvre
La poule au pot fameuse!

LE COMTE, *riant.*

Oh! je rirai dix ans!

MOLIÈRE, *avec intention.*

De ceux qui l'attendaient?

(*Reprenant.*)

Ça! depuis trop longtemps
Tous ces sots quiproquos retardent de ma pièce
Le dénoûment prévu!

(*A Mathurin et à Françoise.*)

De nouveau je m'adresse
A vos cœurs de parents! Commandez en deux mots
A nos désespérés de cesser leurs complots!
Vous fûtes bien heureux quand, dans votre jeunesse,
On sut vous marier, bénir votre tendresse :
Unissez-les bien vite, afin qu'eux, à leur tour,
Ils en fassent autant pour leurs enfants un jour!

MATHURIN.

Tout ça, c'est bel et bon! Pour entrer en ménage,
Il n'a jamais suffi de tendre au badinage :
Il faut quelques écus.

FRANÇOISE.

Ces enfants-là n'ont rien!

LE COMTE.

C'est un léger détail, et, si vous voulez bien,
Je pourrai m'en charger.

MATHURIN, *s'inclinant.*

Monseigneur!...

FRANÇOISE, *de même.*

Notre reconnaissance...

LE COMTE.

Attendez donc un peu pour que votre espérance
Ne soit pas trompée!

(*A Louisette, à qui il fait signe d'approcher.*)

En dot, ma belle enfant,

(*Tirant sa bourse et la lui offrant.*)

Prenez ces cent écus!

MOLIÈRE, *au comte, en lui serrant la main.*

Dénoûment triomphant

LE COMTE.

Tu vois que, par moment, je puis être confrère!

LOUISETTE, *émue, au comte.*

Pardonnez, monseigneur; mais, quand on désespère
Et qu'on se trouve heureuse ainsi subitement...

LE COMTE, *interrompant.*

Votre bonheur s'exprime assez éloquemment
Dans votre doux regard, pour que mon humble offrande
Vingt fois me soit payée!

LOUISETTE, *à Jean, avec reproche.*

Il faut qu'on vous commande!
Remerciez aussi!

JEAN, *s'avançant et saluant le comte.*

C'est avec grand plaisir...

LE COMTE, *interrompant.*

Très-bien!

JEAN, *à Louisette.*

Si vous saviez! Toujours mon seul désir
Fut d'être votre époux!

LOUISETTE.

Ce n'est pas votre faute
Si je puis le savoir!

(*Ils se pressent les mains.*)

LE COMTE, *à Molière.*

Maintenant, mon cher Plaute,
Qui n'auras pas de meule à tourner, je le crois,
Laissons à leur bonheur ces heureux villageois.

MADELEINE, *à part.*

Est bien qui finit bien!

(*A Molière.*)

Monseigneur vous invite;
Mais vos amis et moi...

LE COMTE, *interrompant et s'inclinant.*

Madame, je mérite
Cette dure leçon pour n'avoir pas d'abord

(*Lui baisant les mains.*)

Su vous baiser les mains; mais à tout mon grand tort
Vous ne pourrez vouloir me laisser en pâture!

(*Il lui offre son bras.*)

MADELEINE, *le prenant et se dirigeant lentement, avec lui, vers la droite.*

On ne peut plus gaîment guérir une blessure!

LE BAILLI, *à lui-même.*

Moi seul, je serai donc sans consolation!

MOLIÈRE.

Non pas, mon cher bailli! Dans votre affliction,
Vous pourrez vous distraire en venant nous entendre
Au château dès demain.

LE BAILLI.

Plutôt aller me pendre!
Je suis assez joué!

MOLIÈRE, *à lui-même, en suivant lentement le comte et Madeleine.*

Moi, je suis plus heureux!
J'ai trouvé mon sujet : *le Dépit amoureux.*

IMPRIMÉ A PARIS :

TEXTE

Par CALCAN-LÉVY, *imprimeur breveté*
61, rue de Lafayette

ILLUSTRATIONS

Par HOUISTE, imprimeur-breveté
2, rue des Prêtres-Saint-Séverin

Pour le compte de L. WILLEM, éditeur
2, rue des Poitevins

296
7.1 102 AA A 30